

Page 1/9

FICHE SIGNALÉTIQUE

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n°: P-70041 Replenisher - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Replenisher pour WorkCentre 7525, WorkCentre 7530, WorkCentre 7535,

WorkCentre 7545, WorkCentre 7556, WorkCentre 7830, WorkCentre 7830i, WorkCentre 7835, WorkCentre 7835i, WorkCentre 7845, WorkCentre 7845i, WorkCentre 7855, WorkCentre 7855i, WorkCentre 7970, WorkCentre 7970i, Xerox® AltaLink® C8030 Color Multifunction Printer, Xerox® AltaLink® C8035 Color Multifunction Printer, Xerox® AltaLink® C8045 Color Multifunction Printer, Xerox® AltaLink® C8055 Color Multifunction Printer, Xerox® AltaLink® C8070 Color Multifunction Printer, Xerox EC 7836, Xerox EC 7856, Xerox AltaLink®

EC8036, Xerox AltaLink EC8056

N° de pièce 006R01466, 006R01467, 006R01468, 006R01469, 006R01509, 006R01510, 006R01511,

 $006R01512,\,006R01513,\,006R01514,\,006R01515,\,006R01516,\,006R01517,\,006R01518,\\006R01519,\,006R01520,\,006R01677,\,006R01678,\,006R01679,\,006R01680,\,006R01697,\\006R01698,\,006R01699,\,006R01700,\,006R01701,\,006R01702,\,006R01703,\,006R01704,\\006R01702,\,006R01703,\,006R01704,\\006R01703,\,006R01704,\,006R01702,\,006R01703,\,006R01704,\\006R01704,\,006R01704,\,006R01704,\,006R01704,\,006R01704,\\006R01704,\,006R01704,\,006R01704,\,006R01704,\,006R01704,\,006R01704,\\006R01704,\,006R01704$

675K92360, 675K92370, 675K92380, 675K92390

Couleur Noir, Cyan, Magenta, Jaune

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression xérographique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox

Wezembeekstraat, 5 B1930 Zaventem

Belgium

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé,

sécurité et durabilité

Téléphone +32 (2) 713 14 52 (Français)

+32 (2) 713 14 53 (Nederlands)

Adresse de courriel ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent https://safetysheets.business.xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Sans objet

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

607E40130



Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun

2.3 Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII

Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de	Numéro d'enregistrement
					danger	REACH
Résine	60-70	Propriétaire	-			
Matériaux céramiques	15-25	66402-68-4	266-340-9			
Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	<10	8002-74-2	232-315-6		1	
Pigment jaune	0-10	6358-31-2	228-768-4			
Noir de carbone	0-10	1333-86-4	215-609-9			01-2119384822-32-0065
Pigment bleu	0-10	147-14-8	205-685-1			01-2119458771-32-0044
Pigment magenta	0-10	980-26-7	213-561-3			01-2119456804-33-0008
Le dioxyde de titane	<0.5	13463-67-7	236-675-5	Carc (Inhal) 2	H351	

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16 Remarque

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux À usage externe seulement. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en

consultation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute

lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon Inhalation Amener la victime à l'air libre

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau ou de lait par la suite

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

[&]quot;--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.



Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

Toxicité aiquë

Yeux Aucun effet connu
Peau Aucun effet connu
Inhalation Aucun effet connu
Ingestion Aucun effet connu

Effets chroniques

Toxicité chronique Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

Symptômes principaux Une exposition excessive peut provoquer:

légère irritation des voies respiratoires similaire à la poussière de la nuisance

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Protection des sauveteurs Aucun équipement de protection particulier requis

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser une pulvérisation d'eau; ne pas utiliser de jets pleins, Mousse

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

Produits de combustion dangereux

Produits de décomposition dangereux à cause d'une combustion incomplète. Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Utiliser des appareils autonomes de la respiration à demande de pression si nécessaire pour prévenir l'exposition à la fumée ou les toxines dans l'air.

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

Autres informations

Inflammabilité Non Inflammable Point d'éclair Non applicable

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnelle, Éviter l'inhalation de la poussière



Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Méthodes de confinement Méthodes de nettovage

Empêcher la formation d'un nuage de poussière

Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau

chaude fixe le toner

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter l'accumulation de poussière dans des espaces clos, Empêcher la formation d'un nuage de poussière

Mesures d'hygiène Aucun dans des conditions normales d'utilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Entreposer à la température ambiante

7.3 Types d'utilisation particuliers

Impression xérographique

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

2.5 mg/m³ (poussières totales) Limite d'exposition de Xerox Limite d'exposition de Xerox 0.4 mg/m³ (poussières respirables)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Protection des mains Protection de la peau et du

Aucun équipement de protection particulier requis Aucun équipement de protection particulier requis

Aucun équipement de protection particulier requis

corps

Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier requis



Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

Risques thermiques Aucun dans des conditions normales de traitement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

AspectPoudreOdeurLégère odeurÉtat physiqueSolideSeuil olfactifNon applicableCouleurNoir, Cyan, Magenta, JaunepHNon applicable

Point d'éclair Non applicable

Point de fusion / point de

congélation

Non applicable

Point/intervalle d'ébullition Non applicable Point de ramollissement Non applicable

Taux d'évaporation Non applicable Inflammabilité Non Inflammable Limites d'inflammabilité dans Non applicable

l'aiı

Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

Pression de vapeur
Densité de vapeur
Densité
Solubilité dans l'eau
Coefficient de partage
Température
Non applicable
Non applicable
Non applicable

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non déterminé Viscosité Non applicable

Propriétés explosives Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une

source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

Propriétés comburantes Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité





Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

10.4 Conditions à éviter

Empêcher la formation d'un nuage de poussière, Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

10.5 Matières incompatibles

Aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun en utilisation appropriée

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les données de toxicité ci-dessous est basé sur les résultats du test des matériaux similaires reprographie.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Irritation

DL50 par voie orale > 5 g/kg (rat) DL50 par voie cutanée > 5 g/kg (lapin) CL50 par inhalation > 5 mg/L (rat, 4 h)

Toxicité chronique

Renseignements sur le produit

Effets chroniques Cancérogénicité **Autres informations** Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

Pas d'irritation de la peau, Aucune irritation des yeux

Voir "autres informations" dans cette section

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme » .Toutefois, Xerox a conclu que la présence de noir de carbone dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est issue des études évaluant pure, noir de carbone « libre ». L'encre en poudre est quant à elle une formule composée d'un polymère spécialement préparé et d'une faible teneur de noir de carbone (ou d'un autre pigment). Dans le processus de fabrication d'encre en poudre, la faible teneur de noir de carbone est encapsulée dans une matrice. Xerox a testé exhaustivement l'encre en poudre, y compris par un dosage biologique d'exposition chronique pour évaluer la cancérogénicité potentielle. Aucun résultat démontrant l'apparition de cancers chez les animaux exposés n'est constaté pour l'exposition au toner. Les résultats ont été soumis aux agences



Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

réglementaires et publiés dans leur intégralité.

Le CIRC (Centre International de recherche sur le Cancer) a énuméré dioxyde de titane comme « peut-être cancérogènes pour l'homme ». Toutefois, Xerox a conclu que la présence de dioxyde de titane dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est basée sur des études chez le rat en utilisant des concentrations élevées de particules de TiO2 pures, indépendants de taille inhalable. Les études épidémiologiques ne suggèrent pas un effet cancérogène chez l'humain. En outre, le dioxyde de titane dans ce mélange est encapsulé dans une matrice ou lié à la surface de l'encre.

Autres effets toxiques

Renseignements sur le produit

Sensibilisation Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Effets mutagènes Non mutagène selon le test d'Ames

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction

Effets sur les organes cibles Aucun connu

Autres effets néfastesAucun connuRisque d'aspirationNon applicable

11.2 Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation

endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

Page 8/9

FDS n°: P-70041

Replenisher - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

12.7 Autres effets néfastes

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des

déchets

Peut être enfoui ou incinéré, quand cela est conforme à la réglementation locale En cas d'incinération, prendre garde à prévenir la formation de nuages de poussières.

No d'élimination des déchets

CED

08 03 18

Autres informations Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer

un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les

égouts ou les cours d'eau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 No ONU/ID

Non réglementé

14.2 Nom officiel d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Non applicable



Date d'émission 2022-10-04 Date de révision 2023-07-06 Version 2

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Selon le règlement (CE) no 1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

16. AUTRES INFORMATIONS

 Date d'émission
 2022-10-04

 Date de révision
 2023-07-06

Note de révision sections de la FS mises à jour, 3, 16

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3 H351 - Susceptible de provoquer le cancer en cas d'inhalation

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.